



## Intersyndicale 1er degré - Académie de Limoges

Limoges, le 7 décembre 2023

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Mesdames et Messieurs les Maires  
Mesdames et Messieurs les Présidents d'EPCI

Objet : Absences non remplacées des enseignant.es des écoles

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,  
Madame, Monsieur le Maire,  
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous connaissons votre engagement pour offrir des conditions d'accueil les plus favorables possibles aux élèves qui nous sont confié.es sur le temps scolaire comme périscolaire. Nous savons que vous êtes attaché.es comme nous à la réussite de tous les élèves et leur émancipation que doit permettre l'Ecole.

Pourtant, comme nous, vous avez pu mesurer ~~comme nous~~ les très grandes difficultés que rencontre l'Education Nationale pour assurer le remplacement des personnels qui sont absents -pour raison de maladie, de formation ou autre motif comme l'ensemble des salarié.es-. Vous en subissez souvent les conséquences sur les temps périscolaires dont vous avez la responsabilité mais également sur le temps scolaire puisqu'il vous arrive de devoir assurer l'accueil des élèves faute de personnels remplaçants disponibles.

Ces difficultés sont désormais objectivées puisque, suite à nos demandes répétées, Madame la Rectrice a accédé à nos demandes d'un état des lieux des absences non remplacées lors de l'audience que nous avons eu le 6 décembre avec quelques-un.es de vos représentant.es et des représentant.es des parlementaires de l'Académie. Ainsi, avec les éléments fournis par Madame la Rectrice, nous sommes en mesure de dire que :

- **En 2022/2023, l'Académie a vécu 13 195 ½ journées d'absences non remplacées : ce sont 25% des remplacements en moyenne sur l'année qui n'ont pas été assurés. C'est, en moyenne un déficit de 46 emplois.**
- **En ce début d'année 2023/2024, sur les 40 premiers jours de classes entre la rentrée et la date d'observation (24 novembre) qui ne sont pourtant d'ordinaire pas les plus compliqués en terme de remplacement, ce sont 2765 ½ journées qui n'ont pas été remplacées soit un déficit de 35 emplois.**

Or, pendant que le Ministre Attal communique largement sur son prétendu « choc des savoirs », **le parlement examine le budget 2024 qui prévoit la suppression de 1709 emplois à la rentrée prochaine. Pour mémoire, pour la rentrée 2023, 1 117 emplois étaient supprimés au niveau national, l'Académie avait perdu 25 emplois !**

**Comment imaginer faire mieux avec moins ?**

**Dans le même temps, nous avons pu faire le constat que les fermetures de classes dans le cadre des opérations de carte scolaire précédentes, n'ont pas permis d'améliorer la question du remplacement mais ont, au contraire, considérablement dégradé les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels en alourdissant les effectifs dans les écoles impactées et en multipliant les niveaux d'enseignement au sein des classes.**

**Dans ce contexte, l'intersyndicale du 1<sup>er</sup> degré de l'Académie appelle les personnels, les usager.es et les élu.es qui sont attaché.es à garantir la présence quotidienne d'un.e enseignant.e dans chacune des classes de l'Académie à se rassembler**

**le samedi 16 décembre,**  
**11h devant le Rectorat de Limoges**

**Nous comptons donc sur votre soutien pour montrer une nouvelle fois votre attachement à une Ecole de qualité au service des usager.es, de vos concitoyen.nes.**

Certains de notre engagement réciproque pour la défense et le développement du Service Public et Laïque d'Éducation Nationale, nous vous prions de recevoir nos sincères salutations.

Pour l'intersyndicale académique du 1<sup>er</sup> degré  
CGT Educ'Action, FSU-SNUipp, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNUDI-FO, SUD Education